



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Lecture des décisions du maire prises en application de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales

DEL-2016-092

Numéro de la délibération : 2016/092

Nomenclature ACTES : Autres domaines de compétences, autres domaines de compétences des communes

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 27/06/2016

Date de convocation du conseil : 21/06/2016

Date d'affichage de la convocation : 21/06/2016

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Soizic PERRAULT

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Laurent BAIRIOT, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Émilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉRAN, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, M. Eddy RENAULT, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : M. Jean-Pierre DUPONT par M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Annie GUILLEMOT par M. Michel GUILLEMOT, Mme Véronique LE BOURJOIS par M. Hervé JESTIN.

Était absente : Mme Madeleine JOUANDET.

Lecture des décisions du maire prises en application de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales

Rapport de Madame La Maire

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal du 17 avril 2014 confiant à la Maire certaines compétences du conseil,

Vu les arrêtés de la Maire en date du 23 avril 2014 donnant délégation aux Adjointes,

Considérant que les décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 doivent faire l'objet d'un rapport au conseil municipal,

Nous vous proposons :

de prendre acte des décisions prises entre le 1er avril 2016 et le 16 juin 2016, soit les décisions numérotées DC/2016/006 à DC/2016/0015 (selon le tableau ci-annexé).

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 28 juin 2016

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

Numéro	Objet	Service
DC/2016/0001	Décision relative à l'acceptation d'une indemnité de 6 910,50 € de la compagnie d'assurance LA SMACL concernant le remboursement des réparations d'un portail automatisé endommagé le 5 octobre 2015	SGA
DC/2016/0002	Décision relative à l'acceptation d'une indemnité complémentaire de 1 219,50 € de la compagnie d'assurance LA SMACL concernant le remboursement des réparations d'un portail automatisé endommagé le 5 octobre 2015	SGA
DC/2016/0003	Décision relative à l'acceptation d'une indemnité de 11 721,80 € de la compagnie d'assurance LA SMACL concernant le remboursement des réparations des dommages commis à l'école Paul LANGEVIN le 11 juin 2015	SGA
DC/2016/0004	Convention d'utilisation des locaux de l'ancienne piscine municipale par la Région de Gendarmerie de Bretagne et le SDIS du Morbihan	DEA
DC/2016/0005	Décision relative à l'acceptation d'une indemnité de 1 630,80 € de la Compagnie d'Assurance LA SMACL en remboursement des frais de location engagés suite à un accident de la circulation.	SGA
DC/2016/0006	Décision relative à la création, à la modification et la suppression de régies – Modification de la régie de recettes pour l'encaissement des droits de séjour et d'utilisation des équipements du camping municipal de la Ville de PONTIVY	SG
DC/2016/0007	Décision relative à l'acceptation d'une indemnité de 148,00 € de la Compagnie d'Assurance LA SMACL en remboursement des honoraires d'avocat engagés lors d'un recours en annulation des Consorts SERVEL et ALLAIN.	SGA
DC/2016/0008	Décision relative à l'acceptation d'une indemnité de 1000,00 € de la Caisse des Règlements Pécuniaires des Avocats correspondant à la somme due par les Consorts SERVEL en date du 17 avril 2015	SGA
DC/2016/0009	Décision relative à l'acceptation d'une indemnité de 400,00 € de la SMABTP en règlement d'un sinistre du 15 mai à la médiathèque de Pontivy	SGA
DC/2016/0010	Décision relative à l'acceptation d'une indemnité complémentaire de 2 591,20 € de la Compagnie d'Assurance LA SMACL en remboursement des réparations des dommages commis à l'école Paul LANGEVIN le 11 juin 2015	SGA
DC/2016/0011	Marchés et accords-cadres de moins de 200 000 euros : marché relatif à une fouille archéologique préventive sur le Château des Rohan – Service départemental d'archéologie du Morbihan pour 160 188,00 € TTC	CTM

